



## Lysogene annonce un workshop aux National Institutes of Health (NIH) sur l'immunogénicité du SNC dans le cadre d'une thérapie génique utilisant un vecteur AAV

**PARIS, France – 6 juin 2019, à 18h00** – Lysogene (FR0013233475 – LYS), société biopharmaceutique pionnière spécialisée dans la thérapie génique ciblant les maladies du système nerveux central (SNC), annonce aujourd'hui la tenue d'un workshop sur l'immunogénicité du SNC dans le cadre d'une thérapie génique utilisant le vecteur du virus adéno associés (AAV), le 11 juin 2019 de 08h30 à 17h00 (heure locale) aux National Institutes of Health (NIH), à Bethesda aux États-Unis.

Lysogène a joué un rôle majeur dans la planification et l'organisation de ce workshop. L'objectif est de réunir la communauté scientifique et médicale d'experts de thérapies génique utilisant le vecteur AAV afin de se concentrer sur les questions liées à l'administration du système nerveux central (SNC) et à l'immunogénicité de ces produits.

La thérapie génique utilisant un vecteur AAV promet de transformer les troubles du SNC en apportant un effet thérapeutique durable après une seule intervention. Toutefois, l'expression du transgène et l'efficacité globale des stratégies de thérapie génique chez l'homme peuvent être altérées par une réponse immunitaire indésirable de l'hôte humoral et cellulaire contre la protéine de capside virale et/ou contre la protéine exprimée par le gène administré. Comment prévenir les réactions immunitaires et comment évaluer leurs conséquences sur l'efficacité et l'innocuité de l'administration du gène AAV sont des questions cruciales.

*" En partageant les résultats des essais cliniques sur l'immunogénicité du vecteur AAV et en réunissant les principaux experts du domaine, ce workshop promet de fournir des recommandations pour l'avancement de la thérapie génique du SNC ",* déclare Samantha Parker, Directrice Accès Patient de Lysogene et membre du Comité Organisateur de cet événement.

*"Il est d'une importance cruciale de discuter et de partager nos connaissances actuelles avec les experts du domaine et de parvenir à un consensus sur les meilleures pratiques de traitement ",* conclut Sophie Olivier, Directrice Médicale de Lysogene.

Les personnes qui souhaitent suivre le workshop peuvent s'inscrire à la vidéodiffusion en direct sur [ncats.nih.gov/events](https://ncats.nih.gov/events).

## À propos de Lysogene

Lysogene est une société biopharmaceutique spécialisée dans la thérapie génique ciblant les maladies du système nerveux central (SNC). La Société a acquis une compétence unique lui permettant de délivrer de manière sûre et efficace des thérapies géniques dans le SNC pour traiter des maladies de surcharge lysosomale et d'autres maladies génétiques du SNC. Lysogene mène actuellement une étude clinique pivot dans la MPS IIIA, en partenariat avec Sarepta Therapeutics, Inc., et une étude clinique de Phase I/II dans la gangliosidose à GM1 est en cours de préparation. Conformément à l'accord conclu entre Lysogene et Sarepta Therapeutics, Inc., Sarepta Therapeutics, Inc. détiendra les droits commerciaux exclusifs de LYS-SAF302 aux États-Unis et dans les marchés hors Europe, tandis que Lysogene maintiendra l'exclusivité commerciale de LYS-SAF302 en Europe. Lysogene travaille aussi avec un partenaire universitaire pour définir la stratégie de développement d'un traitement pour le syndrome de l'X Fragile, une maladie génétique liée à l'autisme. [www.lysogene.com](http://www.lysogene.com)

## Contact

Mathilde Bohin / Emmanuel Huynh

NewCap / + 33 1 44 71 94 95

[lysogene@newcap.eu](mailto:lysogene@newcap.eu)

## Déclaration prospective

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de Phase 2/3 de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes (i) à des changements sans préavis, (ii) à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et (iii) aux capacités financières de la Société. Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives. Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de référence 2018 de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 29 avril 2019 sous le numéro R.19-016, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.